

CONCOURS EXTERNE COMMUN POUR LE RECRUTEMENT DANS LE DEUXIEME GRADE DE DIVERS CORPS DE FONCTIONNAIRES DE CATEGORIE C

(adjoints administratifs principaux de deuxième classe)

Épreuve n° 1 : épreuve écrite qui consiste à partir d'un texte d'ordre général d'une page au maximum ou de 300 à 350 mots en la réponse à 6 à 8 questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte.

Durée : 1h 30

Coefficient : 3

Matériel :

L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Consignes concernant les copies :

Les feuilles de brouillon fournies par l'administration ne doivent pas être insérées dans les copies et ne seront pas prises en compte dans la correction.

Vous devez rédiger avec un stylo dont l'encre est de couleur sombre.

Si vous utilisez plus d'une copie vous devez paginer votre composition correctement dans la zone en bas à droite de chacune des pages utilisées. Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (Ex : 1/8, 2/8, 3/8 etc.)

IMPORTANT

Assurez-vous que cet exemplaire de **3 pages** est complet. S'il est incomplet, demandez en un autre aux surveillants.

Si un candidat repère ce qui semble être une erreur d'énoncé, il le signale sur sa copie et poursuit l'épreuve en conséquence.

Votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie ou des copies mises à disposition. Toute mention d'identité ou tout signe distinctif portés sur toute autre partie de la/les copie(s) que vous remettrez en fin d'épreuve mènera à l'annulation de votre épreuve.

Baisse des naissances : un défi pour notre modèle social

Le nombre de naissance en France n'a jamais été aussi bas depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

[...]

Parmi les pays développés, la France a longtemps fait figure d'exception en se tenant à l'écart d'un mouvement mondial de baisse des naissances. Le bilan démographique de 2023, dressé mardi 16 janvier, tend à montrer que le pays rentre dans le rang.

Pour la première fois depuis la fin de la seconde guerre, moins de 700 000 naissances ont été enregistrées, soit une baisse de 20% par rapport à 2010.

Le nombre de nouveau-nés pour 1000 habitants a été divisé par deux par rapport à 1950. Le taux de fécondité est tombé à 1,68 enfant par femme en âge de procréer, s'éloignant encore un peu plus du seuil de renouvellement des générations, fixé à 2,1.

La liste des raisons qui conduisent à renoncer à faire des enfants n'a cessé de s'allonger, chacune jouant un rôle difficile à quantifier. La remise en cause de l'universalité des aides, l'insuffisance de la disponibilité des modes de garde, la crise du logement qui frappe plus particulièrement les jeunes ménages, les choix personnels, l'angoisse face à la catastrophe climatique_ : les facteurs sont multiples et peuvent parfois s'additionner.

À ce stade, la grande majorité des démographes refusent d'en conclure que la France serait entrée dans un « hiver démographique ».

[...]

Mais il est difficile d'ignorer la tendance de fond : la baisse des naissances concerne désormais toutes les classes d'âge de femmes en capacité de procréer.

Le fait que l'on fasse des enfants tardivement ne suffit plus à l'expliquer à lui seul.

Lors de sa conférence de presse, Emmanuel Macron a promis un « réarmement démographique » en évoquant notamment la création d'un « congé de naissance » proposé aux deux parents.

L'affaissement du taux de fécondité est en train d'accélérer le vieillissement de la France. La baisse des naissances, conjuguée à l'augmentation de l'espérance de vie, représente un immense défi pour le financement de notre système de protection sociale, reposant en grande partie sur une démographie dynamique.

Source : Le Monde - Édito du 18 janvier 2024 (extraits)

Questions :

- 1 - Résumez le texte en 70 mots environ (60 mots minimum et 80 mots maximum). Indiquez le nombre de mots à la fin de votre production.
- 2 - Citez le taux de fécondité actuel.
- 3 - Précisez le pourcentage de diminution du nombre de nouveau-nés par rapport à 2010.
- 4 - Quelles sont les causes de la baisse de la natalité en France ?
- 5 - Indiquez quel est l'effet produit par cette baisse.
- 6 - Quelle solution gouvernementale va être mise en œuvre pour enrayer ce phénomène ?